

Compte-rendu du Conseil d'école du 10/11/2020

Sont présents :

Mmes Leduc Viset, Allarousse, Chêne, Krauss de Montigny, Bassong, Delaporte, Nathusius, Sfez Cocotier, Boucard, Morcello, Bitton,

MM. Brunet, Reydellet, Représentants des parents d'élèves,

Mmes Latus, Reybel, Jugault, Bonnet, Hervouët, Canapa, De Poix, Magnée, Blaise, Albaladejo, Garnier, Mériaux, Thoto,

M. Walter, Bernadac Enseignants,

M. Bognier, Directeur,

M. Dumoux - Directeur du centre de loisirs,

Mme Odent, Conseillère municipale déléguée à la famille et aux affaires scolaires,

Mr Forget, Directeur général adjoint chargé de la Vie scolaire et Périscolaire,

Excusée : Mme Le Gall, Inspectrice de l'Education Nationale

1. Fonctionnement de l'école

- Rentrée scolaire septembre 2020 : structure, effectifs

L'effectif est de 412 élèves pour 15 classes :

- 81 3 CP
- 82 3 CE1
- 83 3 CE2
- 89 3 CM1
- 77 3 CM2

A noter : quelques élèves en moins constatés dans les jours qui ont suivi la rentrée, du fait de la crise sanitaire.

Pas d'inquiétude sur une éventuelle fermeture de classe pour la rentrée 2021. La question pourrait néanmoins se poser pour septembre 2022, conséquence de la fermeture d'une classe à l'école maternelle.

- Règlement de l'école

Le règlement intérieur est inchangé par rapport à l'année dernière. Il a été approuvé et voté par l'ensemble de la communauté pédagogique. Le document sera remis aux parents pour signature

dans le cahier de correspondance.

- **Badges : rappel du fonctionnement, bornes de pointage**

Une moyenne d'environ 60 élèves ne badge pas quotidiennement. Un double pointage est effectué chaque midi. Un rappel est fait aux parents sur l'importance et l'obligation de badger.

Ces manquements ont un impact sur le nombre de repas et sur le nombre de participants à l'étude. Ils posent d'importants problèmes d'organisation et de facturation.

Si trop de défaillances sont constatées pour un élève, l'école commandera un badge auprès de la mairie qui sera facturé aux parents.

Les bornes : Des problèmes de fiabilité et de fonctionnement ont été remontés à la Mairie qui a pris en charge le sujet pour améliorer le fonctionnement et ainsi limiter au maximum les regroupements le matin.

- **Restauration scolaire : qualité des repas, organisation temps du midi**

Organisation du temps du midi :

Les enfants déjeunent par groupe de niveau, 3 enfants par table. Il y a donc 5 services distincts de cantine qui s'étalent de 11H30 à 13H15 pour limiter le brassage des élèves. Les tables et les chaises sont nettoyées entre les différents passages. L'équipe pédagogique assure au mieux le minimum de brassage des enfants qui ont également accès à la cour de récréation de la maternelle pendant le temps de récréation du midi.

En cas de mauvais temps, l'organisation risque de se compliquer car il y a peu d'espace pour accueillir tous les enfants dans la salle polyvalente et la bibliothèque.

La question est soulevée à la mairie qui s'engage à se renseigner dès la semaine prochaine sur la possibilité d'ouvrir les portes du centre sportif de Marcel Cerdan qui n'accueille pas de public le midi du fait de la crise sanitaire.

Les enfants sont impliqués dans le port du masque et comprennent la lutte contre la pandémie. L'ensemble de l'équipe pédagogique les félicite pour leur investissement !

Les parents ont également répondu présents pour alléger, quand ils le peuvent, le nombre d'enfants présents à la cantine. L'effectif est passé de 350 à 250 élèves environ par jour. L'équipe du centre de loisirs les en remercie.

Qualité des plats :

Les parents délégués alertent une fois de plus sur une dégradation toujours plus insistante de ce qui est proposé aux enfants.

Les élèves ont organisé récemment « une manifestation » pour que soient remontées leurs doléances à la Mairie. Monsieur Bognier a bien transmis leur lettre à la Mairie.

Le sondage de rentrée, réalisé par une fédération de parents, a permis de recueillir l'avis des élèves sur la cantine, et de transmettre à la Mairie le mécontentement unanime des parents sur la qualité et la quantité des repas servis, et leur importante insatisfaction de la prestation générale fournie par Elixor. Les représentants ont insisté sur l'attente d'une réponse claire de la Mairie.

Monsieur Robin FORGET, représentant de la Mairie, a entendu les doléances des parents et précisé

que la Mairie envisage plusieurs solutions : la rupture du contrat avec Elios, la modification de l'ensemble du système ou l'association avec d'autres villes disposant de cuisines scolaires. Il a rappelé que rompre un contrat d'une telle importance n'est pas aisé. Monsieur FORGET a ajouté que Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Maire de Levallois, s'est saisie de la question et a rencontré le Directeur d'Elios. Elle lui a fait part des remarques récurrentes des parents de toutes les écoles de la Ville.

La Mairie demande aux parents de lui laisser du temps pour avancer sur cette question et promet une solution pour la rentrée prochaine, en septembre 2021, avec ou sans Elios.

Les représentants ont remercié la Mairie pour ce retour prometteur, l'ont encouragée à poursuivre dans cette voie et insisté sur l'attente de premiers résultats dès janvier prochain.

Les représentants de parents d'élèves se réjouissent pour la première fois depuis de longues années de cette nouvelle dynamique.

Nous avons hâte d'apprécier les résultats des actions de la Mairie pour le bien-être de nos enfants.

- **Gestion crise Covid-19**

Le protocole mis en place par l'Education Nationale depuis le 2 novembre rappelle largement celui mis en place par l'école dès le mois de juin 2020 : port du masque obligatoire, entrées / sorties décalées.

Voici un rappel :

Les horaires du matin :

CP, CE1, CE2 (cycle 2) : 8H35 à 8H40

CM1 - CM2 (cycle 3) : 8H20 à 8H35

Pour les fratries avec des enfants dans les deux cycles, il est conseillé de n'arriver qu'à 8H35, pour que les plus petits ne restent pas seuls et afin de limiter le plus possible le brassage.

Fin de journée :

CP, CE1, CE2 : 16H00 (rue Ernest Cognacq)

CM1 - CM2 : 16H15 (allée Marcel Cerdan)

Temps de récréation : 10 minutes le matin, 10 minutes l'après-midi par niveau.

Monsieur Bognier a précisé que grâce aux gestes barrières respectés par tous, aucun enfant n'a été testé positif.

Il a été souligné que Monsieur Bognier a remercié l'ensemble des parents d'élèves pour leur coopération quant à la gestion de cette situation inédite. Les familles ont apprécié cette démarche.

Rappel : A l'école le sport est obligatoire !

Le masque est enlevé lors des efforts physiques avec respect des distanciations et la natation est maintenue.

AP

2. Informations

- Organisation des études

Le sondage de rentrée organisé par une fédération de parents a permis de cibler les attentes des parents. Monsieur Bognier a rappelé qu'il s'agit d'études dirigées : les devoirs sont surveillés, les élèves aidés et le travail corrigé (visa de l'enseignement apposé). Cependant ce principe est souvent difficile à appliquer en raison du nombre important d'élèves présents à l'étude.

Les élèves sont répartis en fonction du nombre d'inscription le matin avec un maximum de 25 élèves par étude. Les CM sont répartis en premier et les CP en dernier afin d'avoir un nombre de CP réparti judicieusement dans chaque étude car la lecture prend plus de temps et demande plus d'attention.

Le jeudi est un jour particulièrement chargé et la mairie s'engage à mener une réflexion en collaboration avec le Directeur, pour ouvrir une classe supplémentaire les jours de surcharge.

L'étude est assurée par les instituteurs et la mairie les rémunère. Les maîtres pointent une dégradation des conditions de travail du fait du nombre élevé d'élèves. Ils font aussi remarquer qu'aucune augmentation de la prestation n'a été accordée depuis 12 ans. Ils renouvellent leur mécontentement et demandent que leurs doléances soient entendues. Les représentants de parents soutiennent cette demande.

- Projets culturels, projet d'école

Les grands axes du projet d'école sont présentés : inclure tous les élèves dans les apprentissages, favoriser l'engagement individuel et collectif, acquérir les nouveaux langages. Ces axes seront travaillés dans des actions : comme les plateaux de découvertes sports, hygiène aux cycles 2 et 3, les jeux dangereux, l'éducation à la sécurité routière, les robots à l'école, les chorales.

Certains projets culturels, comme le cinéma avec « Le Festival Ptit Clap », ont été maintenus. Malheureusement, bon nombre des projets culturels sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Les projets recevront une autorisation au cas par cas en fonction de l'état sanitaire général.

Les sorties et les classes de découverte sont annulées jusqu'au 6 mai. Seule la classe de Monsieur Bernadac reste en perspective pour l'instant.

Une fédération de parents a proposé au Centre de loisirs une collecte de livres l'année dernière qui a été fructueuse. Cette année, le Centre de Loisirs envisage de transformer la bibliothèque située dans les locaux de l'école en ludothèque. Une collecte de jeux de société sera organisée dans les prochaines semaines.

Il est également proposé à l'équipe enseignante de réaliser une collecte de livres et de jeux pour la classe.

- PPMS et exercice incendie

Un PPMS intrusion a eu lieu le 12/10/2020 et a duré 15 minutes. Les élèves ont suivi les consignes et ont été sérieux. Néanmoins, cet exercice s'est révélé important pour les enfants, qui n'en avaient pas réalisé depuis plusieurs mois. Quelques corrections ont été apportées à la suite de cet exercice.

Un exercice alerte incendie aura lieu la semaine du 16 novembre.

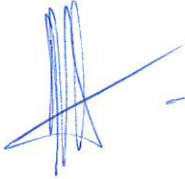
AA

- **Point coopérative**

En pièce jointe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H20.

Marie Leduc Viset
Les Parents d'élèves ADM



Mira ALLAROUSSE
Indépendants



Philippe BOGNIER
Directeur

